

## HISTOIRE

**A l'occasion du centenaire de la première rentrée des classes au lycée Pasteur, les Archives municipales vous proposent de découvrir durant deux mois l'histoire de cet établissement lors de ses premières années d'existence.**

La construction du lycée Pasteur débute en 1912 sous la direction de l'architecte Gustave Umbdenstock. En 1914, elle est sur le point de s'achever. Les différentes pièces sont presque terminées mais il y manque souvent les installations électriques, les robinetteries, les peintures ou les enduits des murs, les rampes d'escaliers ou encore les monte-charges. Du matériel d'enseignement et du mobilier pour les classes sont cependant déjà commandés.

Le nouveau lycée est officiellement ouvert par décret du 30 mai 1914. Les frais scolaires sont fixés en fonction du type d'accueil (externat ou demi-pension) et des classes. Celles-ci s'échelonnent depuis les classes enfantines (à partir de 3 ans) jusqu'aux classes de mathématiques et de philosophie (équivalentes à l'actuelle Terminale).

Désignation	Externat simple	Externat surveillé	Demi-pension
Classes de mathématiques, philosophie, première.....	477 Fr.	567 Fr.	1.134 Fr.
Classes de 2° et 3°.....	423 Fr.	513 Fr.	1.035 Fr.
Classes de 4°, 5°, 6°.....	378 Fr.	468 Fr.	900 Fr.
Classes de 7° et 8°.....	324 Fr.	414 Fr.	765 Fr.
Classe de 2° année préparatoire.....	306 Fr.	396 Fr.	756 Fr.
Classe de 1ère année préparatoire.....	207 Fr.	297 Fr.	657 Fr.
Classe enfantine.....	153 Fr.	243 Fr.	603 Fr.

Extrait du décret fixant les frais scolaires (30 mai 1914)

422R, A.M.N.S.S.

Les sciences occupent une place importante dans l'enseignement. Trois sections sont aménagées au sein du lycée : physique, chimie et histoire naturelle. Chaque section comporte un amphithéâtre et des pièces spécifiques à la discipline. Une salle est notamment dédiée aux collections d'histoire naturelle.

Le proviseur A. Fleureau prend ses fonctions dès le 16 juillet 1914 de même que l'économiste, le commis aux écritures et un concierge provisoire.

Des appartements sont prévus au sein même du lycée pour ces responsables administratifs mais en 1914, ils ne sont pas terminés et du mobilier doit être rapidement acquis. Des chambres de domestiques sont par ailleurs installées dans les combles.



Le lycée Pasteur devenue ambulance américaine

2 Fi 6.2.43, A.M.N.S.S.

Mais la guerre bouleverse cette organisation. Par ordre de réquisition du 11 août 1914, le lycée est affecté à l'établissement d'une ambulance gérée par l'Hôpital et la Croix-rouge américaines.

Le chantier cesse alors immédiatement. N'ayant pas achevé leur ouvrage, les entrepreneurs ne sont pas payés. Le service de santé récupère les bâtiments en l'état et y entreprend immédiatement des travaux pour les adapter à leur nouvel usage. La distribution des lieux en est profondément modifiée.

Les demandes d'emplois de professeurs ou d'agents de service, qui arrivaient régulièrement depuis deux ans, sont ajournées. La rentrée des classes a tout de même lieu en octobre : les élèves sont répartis dans des locaux de fortune qui ne sont pas toujours adaptés aux besoins de l'enseignement. Les professeurs mobilisés sont remplacés notamment par des femmes et des retraités.

Après la guerre, les services de l'ambulance américaine quittent les lieux en avril 1919 et la réquisition prend officiellement fin le 13 juin de cette même année.

**Page réalisée par le service Archives-Documentation de la Ville.**

***La vitrine des Archives : du 1<sup>er</sup> septembre au 02 novembre 2014 dans le Vestibule d'Honneur, 2<sup>ème</sup> étage de l'Hôtel de Ville, de 9h à 17h30.***

**Pour tous renseignements :**

**[archivdoc@ville-neuillysurseine.fr](mailto:archivdoc@ville-neuillysurseine.fr)**